



HAL
open science

Le mouvement de réduction de l'offre de ski des domaines alpins français s'inscrit-il dans une stratégie de décroissance ?

Pierre-Alexandre Métral, Lucas Berard-Chenu, Jonathan Cognard

► **To cite this version:**

Pierre-Alexandre Métral, Lucas Berard-Chenu, Jonathan Cognard. Le mouvement de réduction de l'offre de ski des domaines alpins français s'inscrit-il dans une stratégie de décroissance ?. *Revue de Géographie Alpine / Journal of Alpine Research*, 2026, *Décroissance au sein du tourisme de montagne : défis et perspectives futures*, 114-1, <10.4000/165gg>. <hal-05607159>

HAL Id: hal-05607159

<https://hal.science/hal-05607159v1>

Submitted on 29 Apr 2026

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License



Le mouvement de réduction de l'offre de ski des domaines alpins français s'inscrit-il dans une stratégie de décroissance ?

Pierre-Alexandre Métral, Lucas Berard-Chenu et Jonathan Cognard



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/rga/17137>

DOI : 10.4000/165gg

ISSN : 1760-7426

Traduction(s) :

Is the Downsizing of Ski Areas in the French Alps Part of a Degrowth Strategy? - URL : <https://journals.openedition.org/rga/17169> [en]

Éditeur :

UGA Éditions - Université Grenoble Alpes, Association pour la diffusion de la recherche alpine

Ce document vous est fourni par Université Grenoble Alpes



Référence électronique

Pierre-Alexandre Métral, Lucas Berard-Chenu et Jonathan Cognard, « Le mouvement de réduction de l'offre de ski des domaines alpins français s'inscrit-il dans une stratégie de décroissance ? », *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine* [En ligne], 114-1 | 2026, mis en ligne le 25 avril 2026, consulté le 29 avril 2026. URL : <http://journals.openedition.org/rga/17137> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/165gg>

Ce document a été généré automatiquement le 29 avril 2026.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont susceptibles d'être soumis à des autorisations d'usage spécifiques.

Le mouvement de réduction de l'offre de ski des domaines alpins français s'inscrit-il dans une stratégie de décroissance ?

Pierre-Alexandre Métral, Lucas Berard-Chenu et Jonathan Cognard

Ce travail a bénéficié en partie du financement du projet Interreg Alpine Space (Alpine DROught Prediction, ASP0500403 - A-DROP).

Introduction : Décroissance et tourisme en montagne

- 1 Depuis les années 1950, les pressions des activités humaines sur les systèmes terrestres se sont accentuées (Steffen *et al.*, 2015), portées par un modèle de développement fondé sur la croissance économique. Les travaux sur les limites biophysiques en marge de cette intensification ont largement été documentés (Meadows *et al.*, 1972 ; Rockström *et al.*, 2009), mettant en évidence l'insoutenabilité des trajectoires actuelles. Ce constat a donné lieu à la confrontation de plusieurs courants de pensée économique, en particulier autour des conceptualisations de la croissance verte et de la décroissance. La croissance verte s'inscrit dans le prolongement de l'économie néoclassique et postule que la croissance économique peut se poursuivre en se découplant de ses impacts environnementaux, notamment grâce au progrès technique (Hickel et Kallis, 2020). Le concept de décroissance s'oppose à cette approche, considérant que la soutenabilité implique une rupture avec l'impératif de croissance, appelant donc à une réduction planifiée et volontaire des flux de production et de consommation (Engler *et al.*, 2024). En ce sens, ce concept se distingue de la récession, qui est quant à elle subie et considérée comme néfaste dans une perspective socio-économique. Bien que principalement formulée à l'échelle macroéconomique, la décroissance trouve des résonances sectorielles, notamment dans le tourisme (Fletcher *et al.*, 2019), aujourd'hui confronté à des tensions écologiques, énergétiques et territoriales croissantes. De

nombreux travaux ont étudié le lien entre tourisme et décroissance (Bourdeau et Berthelot, 2008 ; Fletcher *et al.*, 2019 ; Murray *et al.*, 2023 ; Dwyer, 2023) en relevant l'impact environnemental du secteur et son rôle dans le capitalisme fossile (Scott *et al.*, 2012). De même, la recherche a souligné les limites des capacités d'accueil des territoires (Butler, 2025), ainsi que les contradictions inhérentes à la croissance touristique (Milano *et al.*, 2019 ; Dodds et Butler, 2019). Des travaux ont proposé un changement de paradigme, passant d'un modèle de croissance à une décroissance touristique dont les ouvrages *Degrowth in Tourism* (Andriotis, 2018) et *Tourism and Degrowth* (Fletcher *et al.*, 2020) posent les fondations.

- 2 Dans les territoires de montagne français, les pressions anthropiques se sont intensifiées à partir des années 1950. L'expansion du tourisme hivernal de masse a transformé en profondeur les paysages et les économies locales (Denning, 2014). La création des stations intégrées durant le Plan Neige (Knafou, 1978), les liaisons inter-domaines skiabiles et l'amélioration continue des services ont permis d'attirer une clientèle toujours plus large (Bourdeau, 2019). Cette intensification a permis d'assurer une activité économique performante dans des territoires jadis marqués par un déclin industriel, agricole et démographique (Veyret-Verner, 1959). Alors que les stations de ski ont prospéré grâce à une croissance continue, la soutenabilité de ce modèle n'est aujourd'hui plus garantie, tant sur le plan économique qu'environnemental (Cognard, 2024). En effet, les conditions ayant favorisé la forte croissance du tourisme de neige sont aujourd'hui incertaines. La neige, principale ressource des domaines skiabiles, se raréfie sous l'effet du changement climatique. Ainsi, dans les Alpes du Nord, à 1800 m d'altitude, la valeur médiane du nombre de jours avec au moins 5 cm de neige naturelle au sol s'élève à environ 5,5 mois sur la période 1976-2005. Dans le cadre d'une trajectoire de réchauffement de +2,7 °C, une diminution d'environ un mois est attendue, et de deux mois dans l'hypothèse d'un réchauffement de +4 °C (François *et al.*, 2025). La fréquentation nationale des domaines skiabiles français stagne, voire tend à décroître depuis les années 2010 (Cour des comptes, 2024). La principale forme d'adaptation du tourisme hivernal au changement climatique repose en grande partie sur l'intensification de la production de neige, augmentant par là-même les impacts environnementaux associés (François *et al.*, 2023). Certaines tentatives de découplage entre développement du tourisme et impacts environnementaux peuvent se révéler contre-productives, comme dans le cas des retenues d'altitude censées réduire les pressions hydrologiques liées à la production de neige mais qui ont, paradoxalement, accru les impacts durant la période la plus sensible pour les écosystèmes aquatiques de montagne (Cognard *et al.*, 2025).
- 3 Peu de travaux ont questionné l'opérabilité du concept de décroissance dans le cas du tourisme de neige. Un phénomène gagnant en ampleur ces dernières années pourrait cependant questionner le rapport de l'économie touristique à la croissance. En effet, on observe une tendance au déséquipement partiel des domaines skiabiles que nous définissons comme une restructuration infrastructurelle majeure basée sur la réduction de l'offre de ski. Cette intervention passe par la suppression d'un ou plusieurs secteurs skiabiles entiers, impliquant la fermeture de pistes et la mise à l'arrêt de remontées mécaniques afin de maintenir une offre de ski plus restreinte, dans une perspective de rationalisation des coûts d'exploitation et de recentrage sur les secteurs jugés les plus viables. Phénomène désormais prégnant en montagne, le déséquipement partiel de l'offre de ski peut être interprété comme une dynamique inverse au

mouvement de liaison inter-domaines skiabiles, lequel avait soutenu l'édification des grands espaces de ski entre les années 1970 et 2000 (Marnézy et Gauchon, 2006). Plusieurs publications ont souligné l'existence de mouvements de réduction, au cas par cas, comme pour les stations de Saint-Nizier-du-Moucherotte (Bachimon *et al.*, 2014), Gresse-en-Vercors (Astrade *et al.*, 2021) et Abondance (Gauchon, 2010 ; Suchet *et al.*, 2010) dans les Alpes ; ou encore le Puigmal et Puyvalador dans les Pyrénées (Métral, 2025). Pour autant, ces reconfigurations n'ont jamais été saisies dans une perspective plus vaste, à l'échelle du territoire français. De plus, les motivations liées à ce mouvement n'ont pas, à notre connaissance, été étudiées par la littérature scientifique. Il est notamment incertain si ce mouvement est uniquement l'expression d'un déclin économique, ou s'il peut relever d'un raisonnement décroissant consenti par les opérateurs, avec l'objectif d'atteindre une soutenabilité touristique dans les territoires de montagne. Ce travail vise à contribuer à la littérature sur l'évolution de l'économie des sports d'hiver en évaluant si le mouvement de réduction de l'offre de ski est susceptible de s'inscrire dans une logique de décroissance.

- 4 La suite de l'article est structurée de la façon suivante. La prochaine section présente le matériel mobilisé et la méthode employée. Nous proposons ensuite une analyse empirique du mouvement de réduction de l'offre de ski alpin en France, avant d'examiner les logiques décisionnelles qui les sous-tendent. La section suivante propose une illustration à travers le cas d'étude de Métabief, dans le massif du Jura. Enfin, avant de conclure, nous discutons la portée générale des résultats et proposons un cadre d'analyse élargi de la décroissance appliquée au tourisme hivernal.

Matériel et méthode

- 5 Cette étude mobilise un inventaire géo-historique des mouvements de réduction de l'offre de ski rencontrés en France et identifiés dans la thèse de Métral (2025). L'analyse qui en est tirée s'appuie sur des caractéristiques descriptives (simples ou multiples phases de réduction ; trajectoires de l'équipement après la réduction : réouverture de l'ensemble du domaine, maintien de l'équipement, arrêt définitif et intégral) ainsi qu'une mesure quantitative du retrait des remontées mécaniques. Cette dernière se fonde sur une analyse du « taux de perte de l'équipement » entre une phase initiale correspondant à l'optimum du développement des domaines skiabiles, et la phase finale, *a posteriori* du dernier épisode de réduction effectif. L'optimum et les différents mouvements de réduction ont été déterminés à partir du croisement de diverses sources de données : anciens plans des pistes, reportages du site web www.remontees-mecaniques.net, les bases de données du Service technique des remontées mécaniques et des transports guidés (STRMTG), les cartes topographiques et photographies aériennes anciennes, ainsi que des entretiens menés avec les opérateurs de domaines skiabiles. L'indicateur retenu pour le calcul du taux de perte de l'équipement est le « moment de puissance du domaine skiable » (François *et al.*, 2012), soit la somme des « moments de puissance » de l'ensemble des appareils d'un parc de remontées mécaniques. Il se calcule par le produit du débit horaire d'une remontée mécanique en personnes transportées par heure, par son dénivelé exprimé en mètres (STRMTG, 2018). Cet indicateur a été retenu puisqu'il fournit une mesure synthétique de l'intensité infrastructurelle qui, contrairement à d'autres indicateurs comme la longueur totale des pistes ou le nombre de remontées mécaniques, présente l'avantage d'être une

mesure objective prenant en considération les caractéristiques techniques des équipements. Au-delà de son intérêt technique, le moment de puissance est mobilisé pour distinguer les domaines skiables en fonction de leur taille, selon une typologie utilisée par le syndicat professionnel des exploitants de remontées mécaniques. Cette typologie se compose de quatre classes : petites, moyennes, grandes et très grandes stations. Cette classification a été utilisée dans plusieurs travaux scientifiques, notamment ceux de Spandre *et al.* (2015) ou Berard-Chenu *et al.* (2021).

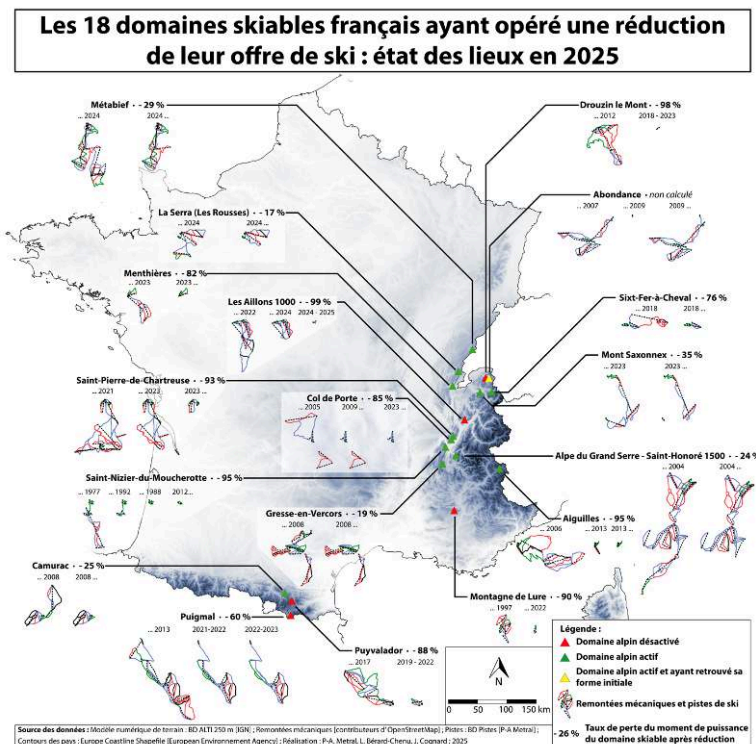
- 6 Le taux de perte de moments de puissance a été calculé pour 17 domaines skiables dont le moment de puissance était supérieur à 350 kilomètres-skieurs/heure en phase initiale et des taux de pertes supérieurs à 17 %. Ces seuils ont été fixés afin d'écartier les micro-domaines alpins présentant un équipement peu significatif ainsi que les réductions mineures. L'ordre de grandeur observé équivaut, en phase initiale, à une capacité inférieure à celle de quatre téléskis et un déséquipement excédant *a minima* deux appareils. Le cas particulier d'Abondance, seul exemple français où une réouverture intégrale a suivi une période de réduction, fut écarté des calculs. Nous le mentionnons car sa trajectoire fait figure d'exception.
- 7 Des entretiens semi-directifs ont aussi été menés auprès des exploitants de 7 domaines skiables afin d'identifier les motivations et les logiques décisionnelles les ayant amenés à réduire leurs offres. Dans une perspective de représentativité des situations, l'échantillon de sites retenu se caractérise par son hétérogénéité : il rassemble à la fois des réductions récentes, mais aussi des sites définitivement fermés où les réductions n'ont pu être maintenues ; les modes de gestion variaient de gouvernances privées à des formes bénévoles ; les trajectoires de réduction relèvent tantôt d'une continuité d'exploitation, tantôt de réouvertures faisant suite à des mises à l'arrêt temporaires. Enfin, l'échantillon a été constitué de manière à couvrir différents massifs de montagne et à intégrer des domaines skiables présentant des niveaux d'équipement variés. Les entretiens, conduits selon un guide thématique commun, ont exploré les raisons techniques, économiques, institutionnelles et environnementales des arbitrages ; les modalités de mise en œuvre des fermetures d'appareils ; ainsi que les perceptions des bénéficiaires et coûts associés. Tous les entretiens ont été enregistrés avec le consentement des participants, retranscrits et soumis à une analyse de contenu thématique inductive visant à dégager les principaux motifs sous-tendant la réduction. Les résultats des entretiens semi-directifs ont ensuite été confrontés aux données de réduction de l'offre de ski afin de mieux comprendre les dynamiques à l'origine des réductions observées.

Diversité des trajectoires de réduction des domaines skiables en France

- 8 Considérant les seuils définis dans le protocole méthodologique, la carte 1 met en évidence les réductions significatives observées dans 18 domaines skiables français disposant, en phase initiale, d'un niveau d'équipement jugé appréciable. Une caractéristique récurrente de ce processus réside dans le fait qu'il affecte de manière prépondérante les petits domaines de ski alpin. Au-delà des sites retenus dans l'échantillon d'analyse, le phénomène concerne également des unités dont le niveau d'équipement initial apparaît encore plus modeste, parfois limité à une poignée d'appareils. Dans cette configuration, on peut notamment citer le centre de ski du

Grand Valtin, dans les Vosges, qui a perdu l'un de ses deux téléskis à la suite de la tempête de 1999, ou l'abandon d'un secteur sous-exploité aux Estables en 1995 (Métral, 2025). En définitive, ce processus de réduction s'observe sur l'ensemble des massifs montagneux de l'hexagone et touche indifféremment les différents modes de gestion des domaines skiables, qu'ils soient privés, publics ou mixtes. D'un point de vue morphologique, la réduction suit plusieurs logiques. Elles peuvent s'opérer par la suppression de secteurs d'altitude, tandis que les fronts de neige sont maintenus, à l'image du domaine d'Aiguilles-en-Queyras à partir de 2006 ; la mise à l'arrêt de portes d'entrée secondaires comme à Camurac dans les Pyrénées ; le remplacement d'un domaine entier par une petite offre de ski d'apprentissage à la manière de Drouzin-le-Mont. Elle peut aussi s'inscrire d'une manière plus ponctuelle par l'arrêt d'appareils obsolètes ou trop onéreux à exploiter comme le télésiège du Mont-Saxonnex. La réduction peut également s'opérer en plusieurs phases consécutives sur un même domaine skiable suivant l'évolution de la santé financière de l'exploitation et des choix arbitrés par les opérateurs. Saint-Pierre-de-Chartreuse a vu par exemple deux épisodes de réduction successifs en 2021 et en 2023. D'un point de vue historique enfin, si quelques amputations ont pu intervenir de la décennie 1950 à la fin des années 1970 (à l'image de Saint-Nizier-du-Moucherotte en 1977), ce phénomène s'est amplifié dans le premier quart du *xxi*^e siècle, allant de pair avec l'accroissement de la vulnérabilité des domaines skiables sur fond de changements globaux et notamment du changement climatique. Cette stratégie d'optimisation de l'offre de ski est aujourd'hui fréquemment arbitrée par les opérateurs dès lors que la perspective d'une mise à l'arrêt des domaines skiables est discutée. À ce titre, en amont de l'arrêt d'activité du domaine du Grand Puy en 2024 dans les Alpes du Sud, la question du maintien d'une offre de ski d'apprentissage sur le front de neige fut débattue par le conseil municipal lors des études préliminaires à la prise de décision.

Carte 1 : Les 18 domaines skiables français ayant opéré une réduction de leur offre de ski : état des lieux en 2025



Métral, Berard-Chenu et Cognard, 2025

- 9 Sur les 17 domaines skiables entrant dans le calcul (Abondance ayant été exclu, cf. supra), nous avons mesuré un taux de perte moyen de 65 % du moment de puissance. Ces taux de perte sont hétérogènes allant de 17 % à 99 %. La Figure 1 présente l'analyse croisée des moments de puissance en phase initiale et des taux de perte totaux. Elle met en évidence trois formes distinctes de réduction :

Les domaines skiables en difficulté ayant maintenu une petite offre de ski, réduite à son niveau le plus bas

- 10 Dans cette configuration, les pertes de moment de puissance sont supérieures à 60 % (87 % en moyenne) (rectangle vert, fig. 1.). Les domaines skiables ne se limitent plus qu'à une poignée d'appareils, parfois un unique téléski ou tapis d'initiation. Cette solution permet de préserver une petite offre de ski locale en s'appuyant sur un dispositif d'exploitation extrêmement allégé. Ce changement contribue à la mutation profonde de territoires supports qui furent spécialisés dans le tourisme d'hiver, voyant la transformation de « petites stations touristiques » par une logique de « centres de ski » (Métral, 2025). Ces réductions importantes ont abouti sur plusieurs mises à l'arrêt intégrales, attestant de la difficulté à maintenir une offre de ski aussi limitée.

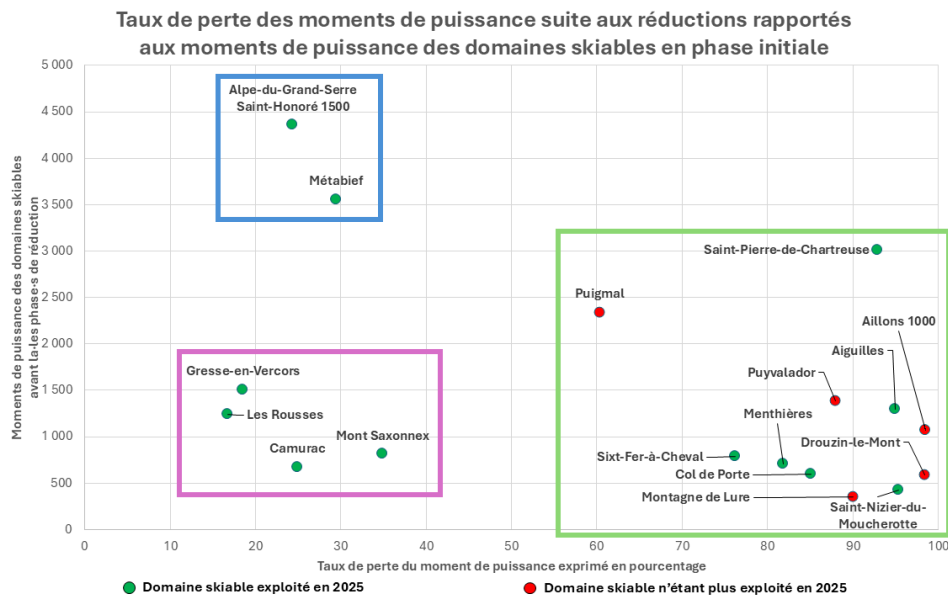
Les petits domaines skiables se détachant de quelques équipements isolés ou obsolètes

- 11 Quatre domaines s'inscrivent dans cette catégorie. Ils sont caractérisés par un moment de puissance relativement faible (< 1500 kilomètres·skieurs/heure) avec un taux de perte modéré (< 35 %) (rectangle violet, fig. 1.). Les sites alpins ont ici mis hors tension des portes d'entrée secondaires redondantes (Les Rousses – la Serra, Gresse-en-Vercors), parfois aux altitudes très en deçà des fronts de neige principaux (Camurac), ou présentant des appareils obsolètes ne pouvant pas être remplacés (Mont-Saxonnex). La logique justifiant le déséquipement s'exerce sur des lieux peu spécialisés dans le tourisme hivernal. La vocation de domaine d'apprentissage reste donc inchangée à l'issue des restructurations et l'opération s'avère salvatrice pour maintenir un domaine skiable attractif.

Les domaines de taille intermédiaire (moment de puissance entre 2500 et 6000 kilomètres·skieurs/heure) s'étant détachés de secteurs fragiles

- 12 Cette catégorie concerne actuellement deux domaines skiables : l'Alpe-du-Grand-Serre – Saint-Honoré dans les Alpes et Métabief dans le Jura. Ces deux stations sont marquées par une santé économique fragile et une configuration complexe de l'équipement : domaines skiables étendus sur plusieurs versants, étagement des fronts de neige et portes d'accès multiples. De plus, le niveau d'équipement supérieur (plus d'une dizaine d'appareils), dont des télésièges (la plupart anciens), apparaît comme une source de vulnérabilité supplémentaire. La réduction prend les traits d'une restructuration rationnelle par le retrait de secteurs secondaires, difficiles à exploiter, au regard d'un enneigement chroniquement défaillant, d'une faible fréquentation et donc d'une rentabilité limitée. Pour autant, l'amputation n'est pas destructurante puisque la réduction est en deçà des 30 % (rectangle bleu, fig. 1.). Les incidences des fermetures sont localisées et l'offre de ski s'avère encore lisible en tant que domaines intermédiaires s'adressant à la clientèle familiale. À Métabief, l'entretien avec l'opérateur a révélé que la réduction constitue l'une des premières actions dans l'objectif d'une sortie progressive du ski, envisagée à l'horizon 2040. La suppression de cinq appareils vieillissants d'un secteur peu fréquenté s'inscrit dans une volonté de rationalisation de l'offre pour une concentration sur le versant principal, davantage accessible et équipé d'un outil de production de neige performant.

Figure 1 : Taux de perte des moments de puissance suite aux réductions rapportés aux moments de puissance des domaines skiables en phase initiale



Métral, Berard-Chenu et Cognard, 2025

- 13 Les différentes formes de réduction présentées soulignent l'hétérogénéité des situations. À ce titre, nombre de sites alpins s'inscrivent dans une réduction brutale et quasi intégrale de l'offre de ski, sans garantir un maintien pérenne des exploitations dans le temps. S'ils témoignent d'un déclin avéré du tourisme alpin, d'autres sites, où le tourisme de neige occupe une place plus importante dans l'économie locale, suivent une trajectoire de diminution de l'offre plus modérée et plus progressive. Ils interrogent sur la possible inscription de la réduction dans une stratégie plus large de décroissance.

Analyse de la réduction de l'offre et inscription dans la décroissance

- 14 Bien que le terme de « décroissance » n'ait pas été explicitement mobilisé par les exploitants interrogés, les entretiens révèlent une convergence entre les dynamiques de réduction de l'offre de ski et certains principes fondamentaux du concept. En effet, la réduction est motivée par une diminution des coûts d'exploitation et s'inscrit aussi dans une stratégie de transition arbitrée par des exploitants. Ces derniers sont en effet confrontés à une remise en question de la soutenabilité de leur du modèle touristique ; ce que Vlès (2019) qualifie de « point vertigineux ». Trois éléments liés à la décroissance ont été relevés : la réduction de l'offre pour la maintenir ; l'adaptation sobre aux limites ; la reconfiguration des usages et de la gouvernance.

Réduire pour maintenir une activité

- 15 La réduction de l'offre de ski, initiée pour des raisons économiques, s'inscrit dans une logique de maintien de l'activité du ski au niveau local. Elle permet d'alléger les pressions financières sur l'exploitant (le plus souvent des collectivités locales), tout en

évitant l'arrêt intégral, dont les impacts socio-économiques seraient dommageables là où le ski est garant des équilibres territoriaux. Des cas comme Mont-Saxonnex en Haute-Savoie ou Aiguilles dans les Hautes-Alpes illustrent cette logique de compromis, où la réduction devient la seule condition de la pérennité.

Privilégier une adaptation sobre aux limites

- 16 La soutenabilité des domaines skiables est contrainte par l'interdépendance de plusieurs limites climatiques, biophysiques et économiques. La raréfaction de l'enneigement naturel (François *et al.*, 2025) affecte fortement la disponibilité de la principale ressource du tourisme hivernal. La production de neige peut contribuer à la skiabilité, mais implique des investissements conséquents (Berard-Chenu *et al.*, 2021) tout en augmentant les impacts environnementaux tels que les prélèvements en eau, la consommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre (François *et al.*, 2023). Réduire l'offre de ski constitue une stratégie d'adaptation qui répond directement à ces limites. La mise à l'arrêt de secteurs skiables marginaux permet aux exploitants de circonscrire leurs incidences. L'éphémère réouverture du Puigmal entre 2021 et 2023 s'ancrait sur une concentration de l'offre sur le secteur le moins vulnérable et sur un projet axé sur l'éco-responsabilité : création de circuits courts pour la restauration proposée sur site, pratique économe du damage et de la production de neige, sensibilisation aux milieux naturels, suivi des dégradations sur le milieu, démontage des appareils hors-service et jauge d'accès au domaine skiable (Métral, 2025).

Reconfigurer les usages et la gouvernance

- 17 La réduction de l'offre s'accompagne d'une profonde reconfiguration des usages et parfois des formes de gouvernance. La plupart des grands domaines skiables augmentent leurs standards pour accroître l'attractivité et la satisfaction d'une clientèle internationale exigeante, sous la pression des tour-operators et des logiques de marché qui favorisent l'investissement massif ou l'intensification des services (Bourdeau, 2019). En rupture avec ce modèle, la réduction de l'offre ouvre la possibilité de recentrer l'activité sur des publics locaux et des pratiques de proximité. Les stades de neige deviennent alors des lieux d'animation locale dans une logique « *small is beautiful* » (Schumacher, 1979). Des projets originaux ont émergé pour accompagner ce basculement, comme la transition vers des modes de gestion associatifs ou coopératifs à Saint-Pierre-de-Chartreuse ou au stade de neige de Menthières dans l'Ain. Ce type de gouvernance favorise une relocalisation des décisions et une participation citoyenne plus marquée.

Le cas de Métabief (Massif du Jura)

- 18 Si certains aspects du mouvement de réduction des domaines skiables font écho à plusieurs principes de la décroissance, le cas de Métabief se détache dans notre échantillon comme s'inscrivant le plus largement dans ce concept.
- 19 Ce domaine skiable, situé dans le massif du Jura, illustre une transition réfléchie vers une décroissance du tourisme hivernal. Initiée par l'opérateur des remontées mécaniques, le Syndicat mixte du Mont d'Or, associé au Département du Doubs et à la

Communauté de communes Lacs et Montagnes du Haut-Doubs, cette démarche repose sur une prise de conscience de l'obsolescence croissante de l'offre de ski et de sa trajectoire de dégradation compte tenu de la conjoncture climatique future. À partir de la saison 2024-2025, la porte secondaire de Piquemiette est supprimée. Cette dernière était équipée de cinq remontées mécaniques (dont trois télésièges), représentant 29 % du moment de puissance total de Métabief et desservant les pistes les plus sportives du domaine.

- 20 Depuis 2015, l'exploitant avait identifié la nécessité de moderniser les infrastructures vieillissantes du secteur, notamment les télésièges installés dans les années 1980, soumis à des visites réglementaires coûteuses. Le remplacement des appareils, évalué à 15 millions d'euros, a été écarté compte tenu des faibles perspectives d'amortissement sur 20 ans dans un contexte climatique où l'enneigement naturel devient de plus en plus incertain. Un maintien en l'état des infrastructures se serait avéré contre-productif au regard de la faible fréquentation du secteur (20 % des passages totaux), alors qu'il absorbe 40 % des charges.
- 21 Cette décision marque un tournant pour l'opérateur, qui, à travers cette réduction, prépare l'échéance d'une fermeture complète du domaine skiable à l'horizon 2040. Les défis économiques liés au déficit chronique et à une dette en cours de 14 millions d'euros, combinés à l'évolution défavorable de l'enneigement, contraignent l'exploitant à un recours intensifié à la production de neige. De plus, la dégradation des conditions idéales pour la pratique du ski (« beau temps, neige naturelle sur les pistes et les sapins » selon les responsables interviewés) contribue à une érosion de la fréquentation. Cette tendance est accentuée par des transformations dans le modèle touristique, notamment une baisse de la clientèle de séjours hivernaux, la conversion des locations touristiques en résidences principales (en partie liée à la proximité du bassin d'emploi helvétique), ainsi qu'une montée en puissance du tourisme estival et printanier.
- 22 La fermeture d'une partie du domaine skiable résulte donc d'un compromis. Elle permet de réduire les coûts d'exploitation, d'alléger la pression financière, et de concentrer les ressources sur les secteurs maintenus du domaine skiable, en optimisant les moyens humains et techniques. Malgré les tensions initiales suscitées par cette décision au sein des communautés locales, le bilan après une saison se révèle positif selon l'entretien mené avec l'exploitant. La recomposition de l'offre de ski constitue une réponse pragmatique et mesurée face aux mutations climatiques, économiques et sociales, tout en offrant un cadre temporel propice à l'élaboration de nouveaux modèles de développement territoriaux enclins à assimiler les changements tant locaux que globaux.

Discussion

- 23 Dans cette section, nous discutons l'analyse empirique du mouvement de réduction de l'offre de ski alpin en France des logiques qui le sous-tendent. Nous mettons en avant que cette réduction est rarement un synonyme de décroissance. Nous montrons que cette réduction peut cependant être un levier de la décroissance à l'échelle d'un territoire touristique. Puis, nous dressons les limites de ce travail, tout en proposant une grille d'analyse pour aborder le concept de décroissance au sein du tourisme hivernal à des échelles dépassant l'exploitation de remontées mécaniques.

Les réductions relèvent davantage du déclin que de la décroissance

- 24 Nous avons supposé que la réduction de l'offre de ski constituait un procédé viable pour des opérateurs en difficulté entre maintien d'une offre de ski et adaptation dans un contexte de changement global. Cependant, nous avons observé que dans de nombreux cas, la réduction de l'offre de ski s'apparente davantage à un déclin qu'à une démarche de décroissance. Si ces réductions permettent symboliquement d'éviter l'arrêt définitif du ski, elles demeurent cependant lourdes de conséquences pour les territoires spécialisés dans le tourisme de neige. En effet, les petits équipements maintenus ne peuvent jouer le rôle de moteur du développement économique. Le caractère brutal de ces transformations, s'opérant d'une saison d'hiver à l'autre et sans anticipation, est un facteur supplémentaire de difficulté. La reconfiguration du système touristique s'opère alors dans l'urgence ne laissant que peu de marges de manœuvre pour les acteurs de l'économie touristique. D'importants risques socio-économiques existent, comme la perte d'emplois si la réduction n'est pas compensée par des alternatives économiques.
- 25 Un certain nombre de sites ont eu la capacité de pérenniser cette offre de ski réduite comme à Sixt-Fer-à-Cheval (depuis 2018), Gresse-en-Vercors (depuis 2008), Camurac (depuis 2008) ou Aiguilles (depuis 2006). Dans d'autres cas cependant, l'épisode de réduction ne fut que passager, avant une fermeture intégrale compte tenu de modèles économiques trop fragiles ou trop ambitieux comme au Puigmal ou à Puyvalador ; cela en dépit des projets de maintien d'une offre de ski marqués par les préceptes de développement durable et solidaire (Métral, 2025). Dans ces deux cas, la réouverture sous forme réduite n'a pas excédé quelques saisons. À Drouzin-le-Mont en Haute-Savoie, la perte d'exploitation chronique de 30 à 40000 € par an a justifié l'arrêt du tapis d'initiation en 2023, cinq années après sa mise en service. Si les réouvertures intégrales sont souvent espérées par les populations locales, les vacanciers ou les acteurs socio-économiques (Métral, 2025), elles restent rarissimes.

La réduction comme une première étape vers la décroissance ?

- 26 La réduction n'est donc pas une solution face aux difficultés d'exploitation de domaines skiables, mais une situation qui permet de maintenir une offre de ski tout en composant avec les limites auxquelles les opérateurs se heurtent. Cette réduction est perçue comme un « sacrifice » (Astrade *et al.* 2021) par les opérateurs des domaines skiables. L'exemple de Métabief démontre cependant que les mouvements de réduction peuvent, sous certaines conditions, s'inscrire dans une stratégie de décroissance touristique. En ce sens, la suppression de remontées mécaniques n'est pas la finalité d'un procédé décroissant, mais constitue une action faisant partie d'une stratégie de transition territoriale (Pachoud *et al.*, 2022), dépassant la vulnérabilité constatée de l'opérateur de domaine skiable pour tendre vers une adaptation systémique d'un territoire touristique. L'objectif tient dans la baisse en intensité d'un équipement récréatif jugé non viable, mais surtout dans un accompagnement à la conversion du territoire où la sortie du ski demeure inévitable à moyenne échéance. Une réduction planifiée et progressive permet alors de limiter l'impact d'un déclin brutal du ski tout en offrant un gain de temps dans la mise en place de stratégies transitoires sur une échelle plus large : accompagnement à la conversion des métiers du tourisme de neige, diversification de l'offre récréative et activation de ressources tierces,

accompagnement des socio-professionnels du tourisme dans la mutation de leurs activités, etc.

- 27 Le mouvement de décroissance touristique tient dans la reconnaissance anticipée du statut d'obsolescence de l'offre de ski et dans le choix assumé de rompre avec la poursuite d'une exploitation inchangée. Il s'appuie aussi sur le constat que la trajectoire déficitaire ne peut être inversée. La fin du ski n'est pas sans incidences locales, que ce soit lors de la désactivation laissant place à des crises politiques (Berard-Chenu *et al.*, 2024), ou dans les perturbations induites par la perte de ce moteur de l'économie territoriale. Cependant, le maintien d'exploitations non viables est également source d'incidences dans l'après-ski par l'endettement accumulé par les collectivités. Le schème de la décroissance s'inscrit donc dans un esprit de responsabilité pour des modèles économiques encore dépendants du ski alpin, tout en préparant une sortie du ski, voire du tourisme (Bourdeau, 2009), jugée inévitable dans un avenir proche.

Vers une compréhension élargie de la décroissance appliquée au tourisme hivernal

- 28 L'application du concept de décroissance au tourisme des sports d'hiver soulève plusieurs difficultés d'ordre analytique. La décroissance renvoie à un projet socio-économique global, porteur d'implicites normatifs forts tels que la remise en cause de la croissance, la critique des logiques capitalistes et la transformation des modes de production et de consommation. Transposer directement ce cadre à l'échelle du tourisme des sports d'hiver ou des stations de ski revient ainsi à mobiliser une notion dont la portée dépasse largement le fonctionnement et les capacités d'action d'un système touristique localisé. Cette tension entre échelle macro-systémique et celle d'ensembles territoriaux situés rend l'opérationnalisation du concept difficile. Un risque de confusion existe alors entre d'une part, la critique d'un modèle de développement, et d'autre part, les contraintes économiques, institutionnelles et sociales locales.
- 29 Dans ce travail, la décroissance a été appréhendée à travers la réduction de l'offre de ski. Ce seul indicateur demeure toutefois trop circonscrit pour rendre compte des dynamiques de décroissance dans le tourisme hivernal, lesquelles doivent être analysées selon des dimensions multiples. Certaines stations, notamment les plus grandes, sont par exemple intégrées à un système touristique mondialisé et dépendent de flux internationaux. Dès lors, les leviers d'une démarche de décroissance dépassent l'échelle locale : la décarbonation des mobilités longue distance ou la recherche de clientèles touristiques de proximité dans un marché du ski mature. La diversification économique des vallées relève en partie de politiques conduites à une échelle régionale, nationale et parfois européenne. Enfin, la transition vers des alternatives économiques au tourisme hivernal suppose des stratégies qui excèdent souvent les compétences des acteurs locaux. Une limite de ce travail tient ainsi à l'exploration d'une seule dimension de la décroissance. Le Tableau 1, adapté de Murray *et al.* (2023), propose une grille de lecture qui en montre l'ampleur. Il décline cinq axes d'analyse appliqués à la fois à l'échelle de la filière économique des sports d'hiver et à celle de la station de ski : la politisation du tourisme, la redistribution des coûts et des bénéfices, la prise en compte des limites biophysiques, l'expérimentation de formes d'organisation post-capitalistes

et les dynamiques de communalisation ou de gouvernance démocratisée. Chacun renvoie à des questionnements spécifiques : inscription de l'économie touristique en montagne dans le débat public, la répartition de ses effets économiques et sociaux, intégration des contraintes écologiques susceptibles de conditionner la poursuite des modèles actuels, ou encore l'émergence de pratiques visant à repenser les finalités du tourisme de montagne. L'analyse des dispositifs de gouvernance et de redistribution de la valeur permet également d'éclairer les tensions entre entreprises, collectivités et habitants.

Tableau 1 : Déclinaison des axes d'analyse de la décroissance dans le tourisme selon Murray *et al.* (2023) à l'échelle de la filière des sports d'hiver et de la station de ski

Axes d'analyse selon Murray <i>et al.</i> (2023)	À l'échelle de la filière des sports d'hiver	À l'échelle du territoire de la station de ski	
		Caractéristiques	Exemples
Tourisme et soutenabilité comme question politique	Politiques publiques visant la réduction du tourisme de montagne et la reconversion des territoires.	Stratégie locale intégrant la réduction du tourisme (ex. restrictions d'accès, moindre consommation de ressources naturelles).	Métabief (25) : Masterplan de transition territoriale pour une sortie programmée du tourisme du ski
	Développement d'alternatives au modèle ski-dépendant Débats politiques et médiatiques sur la fin de l'expansion des stations et le positionnement des acteurs locaux sur la décroissance.	Diminution des surfaces de pistes, du nombre de remontées mécaniques ou des périodes d'exploitation.	En plus d'une restructuration de l'offre de ski, le domaine de Gérardmer (88) ferme son domaine les lundi et mardi depuis la saison 2025-2026
Répartition des coûts et bénéfices du développement touristique	Analyse des bénéficiaires économiques du tourisme en montagne.	Volonté d'une meilleure répartition des revenus générés par les acteurs de la station.	Tignes (73), mise en place d'une Société Publique Locale à partir de 2026 : « la création d'une SPL garantit que les richesses générées par le travail de chacun seront redistribuées sur le territoire. » (Mairie de Tignes, 2025)
	Études sur les impacts socio-économiques pour les travailleurs et les habitants (précarité, inégalités).	Recherche d'une amélioration des conditions de travail des saisonniers.	Tignes (73) et Bourg-Saint-Maurice (73) : construction de résidence dédiées aux saisonniers
		Impacts de la hausse des prix du logement	Bourg-Saint-Maurice - les Arcs (73) : favoriser l'habitat

		et du coût de la vie sur la communauté.	permanent par la création d'une Société d'économie mixte pour créer des logements et limitation des autorisations pour la location de meublé de tourisme (Mairie de Bourg-Saint-Maurice, 2025) Chamonix (74) : limitation des locations touristiques depuis 2025 (Mairie de Chamonix-Mont-Blanc, 2024)
Limites biophysiques à la croissance touristique	Usage de l'eau (consommations et prélèvements), consommation d'énergie. Pression sur les écosystèmes alpins (déforestation, artificialisation des sols). Contribution du tourisme de montagne aux émissions de CO ₂ (transport, chauffage, infrastructures).	Empreinte écologique de la station (production de neige, consommation énergétique, consommation en eau et incidences sur la biodiversité).	Mention par la Compagnie du Mont-Blanc de la décroissance comme un de ses objectifs dans ses nouveaux statuts d'entreprise à mission : « Mettre en œuvre des trajectoires de décroissance de nos impacts sur le climat, la biodiversité et la ressource en eau » (Compagnie du Mont-Blanc, 2023)
		Impact des variations climatiques sur la viabilité économique de la station.	Métabief (25) : stratégie de sortie du ski actée à partir d'un constat pragmatique de non-viabilité climatique et économique
Tourisme post-capitaliste en pratique	Initiatives visant à repenser le tourisme en montagne. Expériences de modèles économiques alternatifs.	Existence d'alternatives économiques (tourisme 4 saisons, agriculture locale, artisanat).	Projet « Résilience » d'Autrans - Méaudre avec la valorisation des filières économiques locales par exemple
Communalisation du tourisme et redistribution de la valeur	Répartition des revenus issus du tourisme entre grandes entreprises et territoires. Politiques visant à collectiviser ou démocratiser la gestion touristique.	Mode de gestion des infrastructures (privé, public, coopératif).	Montclar les 2 vallées (04) : modèle de gestion coopératif du domaine skiable
		Participation des habitants à la gouvernance de la station.	Allos (04) et le référendum local sur la poursuite ou le renoncement au ski au Seignus. Référendum local au Grand Puy (04) sur la fermeture de la station.

			Référendum local sur l'achat d'enneigeur à Gresse-en-Vercors (38) (Pachoud <i>et al.</i> , 2022)
		Mobilisation des acteurs locaux et habitants pour proposer des modèles alternatifs.	Saint-Hilaire-du-Touvet (38) : gestion bénévole du domaine skiable

Métral, Berard-Chenu et Cognard, 2025

Conclusion

- 30 Ce travail a étudié dans quelle mesure la réduction de l'offre de ski peut être associée au concept de décroissance. Il propose un éclairage empirique sur l'ampleur et les formes du déséquipement en France en s'appuyant sur une méthodologie combinant analyse géo-historique, indicateurs techniques et entretiens qualitatifs. L'analyse conduite sur dix-huit domaines skiables montre que les réductions relèvent majoritairement d'un déclin subi résultant de vulnérabilités économiques, techniques et climatiques, plutôt que d'une stratégie intentionnelle de décroissance. Toutefois, lorsque ces choix sont anticipés, discutés localement et intégrés à un projet territorial plus large, la réduction de l'offre de ski peut constituer un levier pour engager une démarche de décroissance, comme l'illustre le cas de Métabief.
- 31 De futurs travaux pourraient mobiliser plus systématiquement la grille analytique proposée en discussion afin d'appréhender l'ensemble des dimensions de la décroissance touristique, au-delà de la seule réduction de l'offre de ski. Une telle approche multi-échelles permettrait de contribuer conjointement à l'analyse des enjeux politiques, économiques, biophysiques, sociaux et institutionnels qui structurent les trajectoires des territoires de montagne. L'élargissement de ce cadre offrirait des clés pour identifier plus finement les conditions d'une décroissance touristique planifiée et ancrée dans les dynamiques territoriales.

BIBLIOGRAPHIE

Andriotis K., 2018.- *Degrowth in Tourism: Conceptual, Theoretical and Philosophical Issues*, CABI Publishing. 232 p.

Astrade L., Forget M., Gauchon C., Girault C., Meynet C., 2021.- « Trajectoires géographiques et paysagères de friches sportives en montagne », *Projets de paysage*, n° 25, 22 p.

- Bachimon P., Bourdeau P., Corneloup J., Bessy O., 2014.- « Du tourisme à l'après tourisme, le tournant d'une station de moyenne montagne : St-Nizier-du-Moucherotte (Isère) », *Géoconfluences*.
- Berard-Chenu L., Cognard J., François H., Morin S., George E., 2021.- « Do changes in snow conditions have an impact on snowmaking investments in French Alps ski resorts? », *International Journal of Biometeorology*, vol. 65, n° 5, p. 659-675.
- Berard-Chenu L., Métral P.-A., Cognard J., 2024.- « "Fin du ski" sous tension : chronique d'un renoncement au stade de neige de la Sambuy (Haute-Savoie, Bauges) », *Journal of Alpine Research|Revue de géographie alpine*. DOI : <https://doi.org/10.4000/11va5>.
- Bourdeau P., Berthelot L., 2008.- « Tourisme et décroissance. De la critique à l'utopie », dans F. Flipo, F. Schneider (dir.), *Proceedings of the First international conference on Economic De-Growth for Ecological sustainability and Social Equity*, p. 78-86.
- Bourdeau P., 2009.- « De l'après-ski à l'après-tourisme, une figure de transition pour les Alpes ? », *Journal of Alpine Research|Revue de géographie alpine*, vol. 97, n° 3. DOI : <https://doi.org/10.4000/rga.1049>.
- Bourdeau P., 2019.- « Winter tourism : lost in transition ? The process of transformation and inertia of the ski industry and places in the French Alps », *Winter tourism: trends and challenges*, p. 493-508.
- Butler R., 2025.- "Tourism destination development: the tourism area life cycle model", *Tourism Geographies*, vol. 27, n°s 3-4, p. 599-607.
- Cognard J., 2024.- *Production de neige et soutenabilité des systèmes socio-hydro-écologiques de montagne, thèse de doctorat en sciences économiques*, Université Grenoble Alpes, 187 p.
- Cognard J., Berard-Chenu L., Schaeffer Y., François H., 2025.- « Snowmaking's slippery slope: The effect of mountain reservoirs on water demand », *Ecological Economics*, vol. 233, p.108586.
- Cour des comptes., 2024.- *Les stations de montagne face au changement climatique*, 145 p.
- Denning A., 2014.- « From Sublime Landscapes to "White Gold": How Skiing Transformed the Alps after 1930 », *Environmental History*, vol. 19, n° 1, p. 78-108.
- Dodds R., Butler R., 2019.- *Overtourism: Issues, realities and solutions*, Walter de Gruyter GmbH & Co KG.
- Dwyer L., 2023.- « Sustainable Development of Tourism: Research and Policy Challenges », *Highlights of Sustainability*, vol. 2, n° 2, p. 83-99.
- Engler J-O., Kretschmer M-F., Rathgens J., Ament J., Huth T., Wehrden H., 2025.- « 15 years of degrowth research: A systematic review », *Ecological Economics*, vol. 218, 14 p.
- Fletcher R., Murray Mas I., Blanco-Romero A., Blazquez-Salom M., 2019.- « Tourism and degrowth: An emerging agenda for research and praxis », *Journal of Sustainable Tourism*, vol. 27, n° 12, p. 1745-1763.
- Fletcher R., Murray Mas I., Blanco-Romero A., Blazquez-Salom M., 2020.- *Tourism and degrowth: Towards a truly sustainable tourism*, Routledge, 210 p.
- François H., George-Marcelpoil E., Fablet G., Bray F., Achin C., Torre A., Barre J-B., 2012.- *Atlas des stations du massif des Alpes*, Irstea, 103 p.
- François H., Samacoïts R., Bird D.N., Köberl J., Prettenhaler F., Morin S., 2023.- « Climate change exacerbates snow-water-energy challenges for European ski tourism », *Nature Climate Change*, vol. 13, n° 9, p. 935-942.

- François H., Samacoïts R., Carmagnola C., Soubeyrou J.-M., Lafaysse M., Morin S., 2025.- « Enneigement des massifs montagneux et stations de sports d'hiver dans une France à +2,7 et +4 °C », *La Météorologie*, n° 129, p. 46-55.
- Gauchon C., 2010.- « Territoires “dé-touristifiés” des montagnes françaises : quels enseignements ? », dans C. Bataillou, *Tourismes, Patrimoines, Identités, Territoires*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, p. 473-484.
- Hickel J., Kallis G., 2020.- « Is Green Growth Possible? », *New Political Economy*, vol. 25, n° 4, p. 469-486.
- Knafou R., 1978.- « Les stations intégrées de sports d'hiver des Alpes françaises : l'aménagement de la montagne à la “française” »
- Mairie de Bourg-Saint-Maurice, 2025.- “*Meublés de tourisme*”. En ligne : <https://www.bourgsaintmaurice.fr/demarches-administratives/meubles-de-tourisme>, consulté le 18 mars 2026.
- Mairie de Chamonix-Mont-Blanc., 2024.- “*Nouvelle réglementation pour les meublés de tourisme dès le 1er mai 2025*”. En ligne : <https://www.chamonix.fr/actualites/nouvelle-reglementation-pour-les-meubles-de-tourisme-des-le-1er-mai-2025/>, consulté le 18 mars 2026.
- Mairie de Tignes., 2025.- “Tignes et Sainte-Foy-Tarentaise créent la ALTTA - Alliance Locale Pour la Transition des Territoires d'Altitude - Société Publique Locale”, *Communiqués de presse*. En ligne : <https://www.tignes.net/pro/presse/communiqués-de-presse>, consulté le 18 mars 2026.
- Marnézy A., Gauchon C., 2006.- « Les domaines skiables reliés dans les Alpes françaises », *Transport et tourisme, Cahier de Géographie, Collection Edytem*, n° 4, p. 115-124.
- Meadows D. H., Meadows D. L., Randers J., Behrens W. W., 1972.- *The Limits to Growth: A Report for the Club of Rome's Project on the Predicament of Mankind*, New York, Universe Books, 205 p.
- Metral P-A., 2025.- *La montagne désarmée, une analyse des trajectoires territoriales des stations abandonnées françaises*, thèse de doctorat en sciences du territoire, Université Grenoble Alpes, 560 p.
- Milano C., Cheer J.M., Novelli M., 2019.- « Overtourism: an evolving phenomenon », *Overtourism: excesses, discontents and measures in travel and tourism*, p. 1-17.
- Murray I., Fletcher R., Blazquez-Salom M., Blanco-Romero A., Cañada E., Sekulova F., 2023.- « Tourism and degrowth », *Tourism Geographies*, 11 p.
- Pachoud C., Koop K., George E., 2022.- « Societal transformation through the prism of the concept of territoire: A French contribution », *Environmental Innovation and Societal Transitions*, vol. 45, p. 101-113.
- Rockström J., W. Steffen K., Noone Å., Persson F. S., ... Foley J., 2009.- « Planetary boundaries:exploring the safe operating space for humanity », *Ecology and Society*, vol. 14, n° 2, 33 p.
- Schumacher E. F., 1979.- *Small is beautiful, une société à la mesure de l'homme*, le Seuil, 316 p.
- Scott D., Gössling S., Hall C. M., 2012.- « International tourism and climate change », *Wiley Interdisciplinary Reviews: Climate Change*, vol. 3, n° 3, p. 213-232.
- Spandre P., François H., Morin S., George-Marcelpoil E., 2015.- « Snowmaking in the French Alps. Climatic context, existing facilities and outlook », *Journal of Alpine Research/Revue de géographie alpine*, vol. 103, n° 2. DOI : <https://doi.org/10.4000/rga.2913>.

Steffen W., Richardson K., Rockström J., Cornell S., ... Sörlin S., 2015.- « Planetary Boundaries: Guiding Human Development on a Changing Planet », *Science*, vol. 347, p. 736-746.

STRMTG, 2018.- *Les remontées mécaniques, investissements parc et trafic 2018*, 34 p.

Suchet A., Raspaud M., 2010.- « A case of local rejection of a heritage tourism policy: tourism and dynamics of change in Abondance, French Alps », *International Journal of Heritage Studies*, vol. 16, n° 6, p. 449-463.

Veyret-Verner G., 1959.- « La deuxième révolution économique et démographique des Alpes du Nord : Les "sports d'hiver". Réflexions et suggestions », *Journal of Alpine Research/Revue de géographie alpine*, vol. 47, n° 3, p. 293-305.

Vlès V., 2019.- « Des territoires touristiques aux abords du point vertigineux », dans G. Carrere, C. Dumat, M.-C. Zelem (dir.), *Dans la fabrique des transitions écologiques, permanences et changements*, Paris, L'Harmattan, p. 75-98.

RÉSUMÉS

Le ski alpin a constitué un levier de croissance pour de nombreuses régions de montagne spécialisées dans le tourisme hivernal et demeure encore aujourd'hui un pilier de leur dynamisme économique. Ces territoires sont toutefois confrontés à des limites climatiques, économiques et sociales qui remettent en cause la viabilité d'un modèle touristique peinant à se réinventer. En réponse, des stratégies adaptatives émergent pour améliorer l'habitabilité des territoires, maintenir l'exploitation des domaines skiables ou préparer une sortie progressive du ski. Parmi ces orientations, la réduction de l'offre de ski, qui consiste à supprimer une partie d'un parc de remontées mécaniques, s'est récemment intensifiée dans les montagnes françaises. Cette trajectoire intermédiaire, située entre le renforcement technique de l'outil de production et la fermeture complète, reste encore peu analysée quant à sa place dans une perspective de soutenabilité. Cet article analyse cette trajectoire (dés-)aménagiste à travers le prisme du concept de décroissance. La question centrale est de déterminer si ces restructurations relèvent de la simple expression d'un déclin économique ou si elles s'inscrivent dans une véritable logique de décroissance. Nous documentons tout d'abord la trajectoire de réduction de l'offre de ski identifiée sur 18 domaines skiables français, puis analysons les motivations qui la sous-tendent, qu'elles soient ou non associées à la décroissance. Nous montrons que si certains processus peuvent faire écho à des principes de la décroissance, la réduction reste dans de nombreux cas l'expression d'un déclin subi. Toutefois, la réduction de l'équipement de Métabief, dans le massif du Jura, survenue à l'hiver 2024-2025, illustre que, derrière un déclin manifeste de l'activité ski peuvent germer des opportunités pour organiser une stratégie touristique de transition, ouvrant la voie à une décroissance territoriale soutenable.

INDEX

Mots-clés : décroissance touristique, ski alpin, domaines skiables, réduction de l'offre de ski

AUTEURS

PIERRE-ALEXANDRE MÉTRAL

 <https://idref.fr/193208121>

Labex ITTEM, Université Grenoble Alpes, Grenoble, France
Laboratoire LEST, Aix-Marseille Université, Gap, France

LUCAS BERARD-CHENU

 <https://idref.fr/260145262>

INRAE, LESSEM, Univ. Grenoble Alpes, Grenoble, France

JONATHAN COGNARD

 <https://idref.fr/283141565>

Labex ITTEM, Université Grenoble Alpes, Grenoble, France
Laboratoire Genie Industriel, SERG, CentraleSupélec, Université Paris-Saclay, Gif-sur-Yvette,
France
Scimabio-Interface, Thonon-les-Bains, France